

Les Lacs de Toscane

Descriptif

Terre natale de Michel-Ange, Leonard de Vinci et Dante, la Toscane attire autant par sa richesse culturelle (Florence, Sienne, Pise...) que par la beauté de sa nature, montagnes de marbre ou collines plantées de vignes et d'oliviers.

Cette randonnée est consacrée aux lacs volcaniques de Bolsena et de Mezzano, à travers campagnes et villages qui font le charme de cette magnifique région.

Les chevaux sont des appaloosas, des quarter horses, des chevaux italiens, les selles sont des selles western. Le logement se fait dans de confortables campements de tentes ou en gîtes ruraux.



Programme



Jour 1 : vol vers Rome. Accueil à l'aéroport et transfert à Castell'Azzara au cœur de la Toscane. Dîner et nuit à l'agriturismo de Castell'Azzara.

Jour 2 : grande balade d'une journée autour de Castell'Azzara, pour vérifier l'harmonie des couples cavaliers-chevaux. Retour à la ferme équestre.

Jour 3 : de Castell'Azzara, nous chevauchons jusqu'à Montevitozzo et entamons notre descente vers la rivière Stridolone, que nous traversons à plusieurs reprises avant d'entrer dans le Latium. Nous arrivons dans le village médiéval de Proceno et continuons jusqu'au campement situé non loin de la ville d'Acquapendente.



Jour 4 : nous repartons vers Grotte di Castro et traversons la vallée d'Urla, pour atteindre le site de Borghetto et le lac de Bolsena. Cette étape nous permet d'arriver tôt dans l'après-midi et de prendre un bon bain rafraîchissant dans ce magnifique lac volcanique.

Jour 5 : nous quittons notre campement pour nous rendre aux montagnes de Vulsini, qui bordent le cratère volcanique de Bolsena. Arrivée au village de Bolsena surplombé d'un château médiéval. Nous nous arrêtons pour pique-niquer au bord de la rivière Turona, puis nous reprenons la route vers Montefiascone. Notre chevauchée se poursuit sur les rives du lac jusqu'au centre équestre de notre ami Luigi, qui nous y attend pour passer la soirée.

Jour 6 : nous repartons sur les rives du lac, vers le village de Marta, dont les rues sont pavées avec des dalles romaines. La chevauchée se poursuit vers la ville de Valentano, nous traversons ses collines qui bordent le lac de Mezzano. Nous posons notre camp sur ses rives pour passer la soirée dans ce petit coin de paradis.

Jour 7 : depuis le lac de Mezzano, nous chevauchons sur des pistes de campagne, nous atteignons d'abord San Quirico puis Vitozza, village riche en trésors médiévaux. Ses habitations originales sont composées de nombreuses cavernes qui ont servi de maisons jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Puis nous descendons aux sources de la rivière Lente et nous continuons vers les villages de Pratolungo, Castell'Ottieri et Montevitozzo, avant notre retour à Castell'Azzara.

Jour 8 : transfert à Rome pour le vol du retour (une extension pour se balader dans Rome est chaudement recommandée !!!)



*: les prix hors vols incluent les transferts A/R depuis et vers l'aéroport de Rome.

Départ	Retour	Prix hors vols*	Prix vols compris
23.05.2020	30.05.2020	1 720 €	1 990 €
26.09.2020	3.10.2020	1 720 €	1 990 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langues	Confort
Anglais - Italien	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante dans la campagne toscane, qui visite les vestiges laissés par les Etrusques qui peuplaient la région il y a plus de 2000 ans. Transferts entre Rome et Castell'Azzara en voiture ou en train selon le nombre de cavaliers. Hébergements en confortables gîtes ruraux ("agriturismi").

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, tout supplément facturé par la compagnie aérienne étant à votre charge.

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots & minichaps conseillées, gourde, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, maillot de bain, lunettes de soleil, trousse de toilette, vos médicaments habituels, crème solaire, gourde, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), appareil photo. Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

En Toscane, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 5-12°, mai 9-17°, juin 13-21°, juillet 16-25°, août 16-25°, septembre 13-21°, octobre 10-16°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité suffit.

Prix

Le prix comprend : la randonnée équestre, les billets d'avion (depuis Paris, mais d'autres aéroports sont possibles, nous consulter pour un devis), les transferts, les hébergements en *agriturismi* en chambres doubles, tous les repas.

Le prix ne comprend pas : l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles. Le supplément chambres individuelles est de 150 € au printemps et 170 € en été pour la semaine, sous condition de disponibilité.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 4 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, de laisser un pourboire de l'ordre de 10 à 30 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 100 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix hors vols de la randonnée, plus la partie non-remboursable du billet d'avion et l'éventuelle prime d'assurance.

- Moins de 30 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

